



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/438
S/16720
28 août 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 28 de l'ordre du jour provisoire*
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES
POUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 27 août 1984, adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes une lettre qui vous est adressée par Son Exc. Sahabzada Yaqub-Khan, ministre des affaires étrangères du Pakistan, au sujet de l'escalade alarmante des violations du territoire pakistanais par l'aviation et l'artillerie afghanes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur et représentant permanent,

(Signé) S. SHAH NAWAZ

* A/39/150.

ANNEXE

Lettre datée du 23 août 1984, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan

Le représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York vous a déjà informé des violations graves du territoire et de l'espace aérien pakistanais à partir de l'Afghanistan qui se sont succédées à intervalles rapprochés les 13, 14, 18, 19, 21 et 23 août 1984. Ces incidents, au cours desquels des villages frontaliers situés à l'intérieur du territoire pakistanais ont été bombardés par l'aviation et l'artillerie à partir du territoire afghan, ont entraîné la mort de 51 victimes innocentes, fait de nombreux blessés et causé des dégâts matériels considérables.

Vous avez aussi été tenu au courant des actes d'agression et de violation du territoire et de l'espace aérien pakistanais perpétrés dans le passé sans aucune provocation ainsi que des pertes en vies humaines et des dégâts matériels qui en sont résultés. Notre but était de vous tenir informé - et, à travers vous, la communauté internationale -, des dangers que ces incidents font peser sur la paix et la sécurité mondiales.

Le Pakistan a averti avec insistance les autorités de Kaboul des conséquences graves que pourrait avoir la poursuite de ces incidents. Il a toutefois fait preuve de modération et de patience face à ces fréquentes attaques, dans l'espoir que ses avertissements et l'inquiétude manifestée par la communauté internationale devant leurs actes agressifs contribueraient à empêcher les autorités de Kaboul de persister dans cette conduite dangereuse.

Ces espoirs ont été démentis par les dernières escalades. Il semble que les autorités de Kaboul, dont les efforts pour contenir le conflit qui fait rage à l'intérieur de l'Afghanistan ont été vains, cherchent délibérément à opérer une diversion à l'extérieur.

Avec l'écrasante majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui ont appuyé les résolutions adoptées par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales", le Pakistan estime que la condition indispensable à un règlement juste et honorable de la crise afghane est le retrait des troupes étrangères de ce pays. Conformément aux principes énoncés dans les résolutions de l'Assemblée générale et mû par son engagement indéfectible en faveur de la paix et de la stabilité de notre région, le Pakistan a appuyé toutes les tentatives internationales de résoudre le problème afghan. Le Pakistan a apporté sa coopération sans réserve au processus diplomatique engagé dans le cadre de vos bons offices et aux efforts visant à promouvoir un règlement global.

Le fait que les autorités de Kaboul aient choisi d'intensifier les actes d'agression à la veille de l'ouverture des entretiens de Genève laisse planer un doute sur la sincérité avec laquelle elles abordent la recherche d'un règlement juste et global. Le Gouvernement pakistanais espère sincèrement que soucieux de faire progresser le processus diplomatique engagé et de préserver la paix et la

sécurité mondiales, vous userez de votre influence et de votre prestige pour empêcher les autorités de Kaboul de poursuivre leurs actes d'agression et pour les inviter à cesser immédiatement leurs provocations et attaques contre le territoire pakistanais.

En vous faisant part de notre préoccupation et en vous demandant d'intervenir de manière appropriée, je considère aussi qu'il importe d'appeler l'attention des membres du Conseil de sécurité et des autres Membres des Nations Unies sur la grave situation provoquée à nos frontières par la poursuite et l'escalade sans précédent des attaques menées depuis le territoire afghan, et sur les dangers qui en résultent pour la paix et la sécurité internationales. Le Pakistan est résolu à sauvegarder son indépendance politique et son intégrité territoriale et il se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour assurer sa légitime défense, au cas où les autorités de Kaboul ne renonceraient pas à leurs agressions injustifiées. Le Pakistan est convaincu qu'il bénéficiera dans ces circonstances du plein appui de la communauté internationale.

(Signé) Sahabzada YAQUB-KHAN

